



**Cher lecteur, Intéressé par un article en particulier ? Cliquez directement dans le sommaire sur l'article et vous serez envoyé automatiquement vers la page dédiée à cet article. Afin de revenir vers le sommaire cliquez sur « Retour au sommaire » mentionné à la fin de chaque article.**

## SOMMAIRE

<b>GÉOPOLITIQUES</b> .....	2
1- G5 Sahel. Les pays africains peuvent-ils assurer leur sécurité ? (Orient XXI, Abdelkader Abderrahmane).....	2
2- L'escalade des tensions entre Israël et l'Iran sur le territoire syrien, au lendemain du retrait des Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien (Les clés du Moyen-Orient, Inès Gil (basée à Tel-Aviv) .....	3
3- Amérique latine, Proche-Orient et Jérusalem. Perseverare diabolicum (IRIS, Jean-Jacques Kourliandsky).....	5
<b>DÉFENSE</b> .....	7
1- Programmation militaire : la commission des affaires étrangères du Sénat consolide la trajectoire financière (Sénat, communiqué de presse).....	7
2- Grâce à l'action des Forces armées en Guyane, le nombre de sites d'orpillage clandestin a chuté de 55% (OPE 360, Laurent Lagneau).....	7
3- Réforme des retraites : pour une prise en compte des spécificités du régime des pensions militaires (DICOD, défense.gouv.fr).....	8
<b>ÉCONOMIE</b> .....	8
1- La commission européenne agit pour protéger les intérêts des entreprises européennes qui investissent en Iran, dans le cadre global du maintien de l'engagement de l'UE envers le plan d'action global commun (commission européenne, communiqué de la représentation en France) .....	9
2- Industrie de défense : une inquiétante absence de stratégie (Les 3Echos, Les Arvernes) ...	10
3- Finance mondiale : les sévères « considérations » du Pape François (La Tribune, AFP) ...	11

# GÉOPOLITIQUES

## 1 – G5 Sahel. Les pays africains peuvent-ils assurer leur sécurité ? (Orient XXI, Abdelkader Abderrahmane)

Plus de cinq ans après l'intervention française au Mali, la situation dans la zone ne cesse de se détériorer. Et les tentatives de coordonner les politiques sécuritaires des pays de la région, au sein du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) patinent. Les 29 et 30 mars 2018 était organisée à Nouakchott, sous l'égide de l'Union africaine, une « réunion consultative stratégique sur le Sahel ». Si les débats ont porté sur différents aspects sécuritaires et stratégiques, la question essentielle concernait le G5 Sahel<sup>1</sup> et son articulation aux différents mécanismes de coopération préexistants de la région sahélo-saharienne. Signe de son importance, le président mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz était présent lors de la cérémonie d'ouverture. Après de nombreux atermoiements et beaucoup de réticence, c'était aussi l'occasion pour lui d'affirmer que son pays acceptait finalement l'idée du G5 Sahel dans lequel il s'impliquerait entièrement désormais. Cette attitude hésitante s'explique par le fait que bien que la Mauritanie ait été dès son origine en faveur du G5 Sahel, Nouakchott n'avait jamais été vraiment convaincu par la fiabilité de ce projet militaire. Des sources et rumeurs persistantes dans la région parlent de fortes pressions externes exercées sur le président mauritanien afin qu'il mette un terme à ses hésitations. Lors de cette réunion, les débats ont été principalement concentrés sur différents aspects sécuritaires et stratégiques. Le point central était toutefois le G5 Sahel et comment celui-ci pouvait — ou devait — être articulé : indépendamment ou en étroite coopération avec les différents mécanismes régionaux déjà existants, tels que le Processus de Nouakchott et l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA). À cet égard, les termes « coordonner » et « coordination » ont été prononcés un nombre incalculable de fois sans que les orateurs s'entendent finalement sur les groupes et mécanismes régionaux à... coordonner !

### UNE DIFFICILE COORDINATION DES ORGANISATIONS RÉGIONALES

Le Processus de Nouakchott a été pensé et conceptualisé en 2013 par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) afin de faire face aux crises sécuritaires de cette région dans sa globalité. Il est en outre destiné à renforcer la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'APSA, qui inclut onze États allant de la Méditerranée au golfe de Guinée. Ce faisant, il délimite non seulement la question géostratégique de la région sahélo-saharienne, mais souligne aussi l'interdépendance de tous les États concernés, du nord à l'ouest de l'Afrique. Comme le souligne le CPS, les questions de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne ne peuvent être dissociées de l'APSA qui « *s'ordonne autour de structures, d'objectifs, de principes et de valeurs, ainsi que de processus décisionnels portant sur la prévention, la gestion et le règlement des crises et conflits, la reconstruction et le développement post-conflit sur [tout] le continent [africain]* ». En cela, la relation entre l'UA, qui a la responsabilité principale de la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique, les communautés économiques régionales (CER) et les mécanismes régionaux (MR) pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits est une composante essentielle de l'APSA. En sus du Processus de Nouakchott et de l'APSA, d'autres outils régionaux combattant le terrorisme, le narcotrafic et autres activités illégales dans la région sahélo-saharienne existent déjà. Pour rappel, le Mali, le Niger et la Mauritanie sont signataires du Plan de Tamanrasset de

2009 qui a permis de créer le Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc) ainsi que la cellule d'intelligence conjointe de l'unité de fusion et de liaison (UFL), parfaits exemples de coopération sahélo-saharienne. S'il est vrai que depuis sa création, le Cemoc n'a jamais trouvé l'angle idéal de travail, aussi perfectible qu'il soit, celui-ci a le mérite d'exister et ne peut qu'être renforcé dans son fonctionnement<sup>2</sup>. En outre, le Cemoc a l'avantage stratégique de couvrir les deux régions intimement liées que sont le Sahel et l'Afrique du Nord. Renforçant ses compétences et possibilités d'actions et performances, il travaille aussi en parallèle avec l'UFL. À cet effet, et comme le rappelle Zaineb Kotoko, la coordinatrice de cette cellule, « *l'UFL est engagé à œuvrer constamment avec tous les acteurs des régions d'Afrique du Nord et du Sahel afin de les prémunir contre les risques sécuritaires qui menacent leur tissu social et leurs fondements idéologiques.* » Enfin, à travers le CPS, l'UA est aussi outillée de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises de l'Union africaine (Caric), elle aussi désignée pour contribuer aux opérations de soutien à la paix mandatées par le CPS. Si on considère ces divers mécanismes régionaux, en tentant d'ignorer le Processus de Nouakchott, les responsables du G5 Sahel et leurs alliés divisent *de facto* la région géographique et politique qui s'étend du Golfe de Guinée à l'Afrique du Nord en trois sous-régions différentes : le Maghreb, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest, ignorant ainsi leurs profondes interdépendances politiques, géographiques et sécuritaires. Ce qui *in fine* ne fera qu'affaiblir non seulement la coordination et la coopération entre tous les États formant le Processus de Nouakchott — si ce n'est le rendre éventuellement caduc — mais aussi, probablement, discréditer à terme l'UA.

## **DANS LA FOULÉE DES OPÉRATIONS MILITAIRES FRANÇAISES**

Il va pourtant sans dire que le G5 Sahel ne peut être le remède unique aux maux qui rongent cette région. Comme l'indique Antonin Tisseron, du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), il est important de souligner que « *dans son format actuel, la logique horizontale (est-ouest) du G5 Sahel ignore de facto les dynamiques nord-sud et interrégionales alors même que la contagion des crises aujourd'hui se fait suivant des dynamiques verticales, que cela soit au sud avec par exemple Boko Haram, ou au nord avec les groupes terroristes présents en Libye.* » Pour rappel, le Sahara est le trait d'union et la prolongation géographique et topographique naturelle entre le Sahel et le Maghreb. C'est aussi une immense région que les hommes et leurs bêtes traversent depuis des siècles, ignorant toute frontière balisée.

**Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :**

<https://orientxxi.info/magazine/g5-sahel-des-signes-et-des-mots-qui-ne-trompent-pas,2426>

[Retour au sommaire](#)

## **2 – L'escalade des tensions entre Israël et l'Iran sur le territoire syrien, au lendemain du retrait des Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien (Les clés du Moyen-Orient, Inès Gil (basée à Tel-Aviv)**

Moins de 48 heures après le retrait américain de l'accord sur le nucléaire iranien, les tensions entre Israël et l'Iran ont connu une escalade sans précédent. Dans la nuit du 9 au 10 mai, Israël a lancé des raids meurtriers sur des positions iraniennes en Syrie, en représailles à des tirs attribués à Téhéran, qui visaient le Golan.

## **Une violence inédite entre Iraniens et Israéliens autour du plateau du Golan**

Le temps d'une nuit, les hauteurs du plateau du Golan ont été le théâtre de crispations inédites entre Tel Aviv et Téhéran. Ce territoire stratégique, annexé par Israël en 1981, a été visé par une vingtaine de roquettes en provenance de Syrie. Lancée depuis Al-Kiswah, au sud de Damas, l'attaque visait des positions militaires israéliennes proches de la frontière avec le territoire syrien, sans succès. Israël s'était préparé à une attaque imminente ; bon nombre d'habitants du Golan avaient trouvé refuge dans des abris anti-missiles, et des réservistes avaient été appelés en renfort la veille. Mais au final, aucune roquette n'a foulé le sol du Golan annexé par Israël et aucune victime n'est à déplorer, car l'ensemble des missiles a été intercepté par le Dôme de fer, le système israélien de défense anti-missiles. Cependant, cette attaque a pris une dimension inédite car elle est attribuée aux forces iraniennes Al-Quds, en charge des opérations extérieures des Gardiens de la Révolution (1). Or, les Iraniens n'avaient jamais directement attaqué le territoire israélien par le passé. La réponse de l'Etat hébreu a été immédiate. Dans l'heure qui a suivi, Israël a lancé des raids aériens d'une intensité inégalée depuis la guerre du Kippour (1973). L'offensive israélienne visait des entrepôts logistiques, des dépôts de munition à l'aéroport de Damas, des bases militaires, des sites utilisés pour le renseignement et des postes d'observation, mais aussi le véhicule d'où les roquettes iraniennes ont été tirées, selon le Porte-Parole de l'armée israélienne, Jonathan Conricus. Au total, 28 avions israéliens ont tiré 70 missiles, selon le ministère russe de la Défense. Le bilan humain s'élève à 23 personnes, d'après l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme, dont 5 soldats Syriens et 18 membres des forces alliées du régime de Damas. Ces échanges interviennent à peine deux jours après le retrait des Etats-Unis de l'Accord sur le nucléaire iranien. Déjà, dans la soirée du 8 mai, quelques heures après la décision de Donald Trump, Israël avait mené une attaque contre des positions iraniennes en Syrie, suite à laquelle 9 combattants pro-régimes avaient été tués.

## **Le territoire syrien, terrain d'affrontement indirect entre Israël, et le régime syrien et ses alliés**

Ce pic de tensions entre Tel Aviv et Téhéran est inédit. Cependant, depuis le début de la guerre civile, la Syrie a constitué un territoire d'affrontement indirect entre Israël et diverses forces pro-régime, parmi lesquelles le Hezbollah, les Iraniens, mais aussi le régime syrien lui-même. Dès 2012, des échanges de tirs entre l'armée israélienne et le régime syrien sont recensés, à la frontière entre le Golan syrien et le Golan annexé par Israël. Concentrés sur le mois de novembre de cette année, les incidents se répètent avec des scénarios similaires ; des rebelles syriens postés dans le Golan syrien sont visés par des tirs du régime de Damas, les tirs mal préparés atterrissent sur le Golan israélien, ce qui entraîne presque à chaque fois une riposte israélienne sur des positions de l'armée syrienne. En septembre 2014, Israël abat également un bombardier Soukhoï Su-24 syrien, qui aurait pénétré 800 mètres à l'intérieur du Golan contrôlé par Israël. Cependant, c'est en 2013, année du début de l'engagement du Hezbollah au côté du régime syrien, que les tensions s'intensifient, et que l'engagement de l'Etat hébreu en Syrie évolue. Bien que Tel Aviv démente toute implication dans le conflit syrien, des raids sont régulièrement menés contre des positions du Hezbollah, ou sur des infrastructures iraniennes destinées à être utilisées par le parti chiite libanais (2), selon Natan Sachs, Directeur du Centre de politiques Moyen-orientales auprès de Bookings institution. Au total, jusqu'à aujourd'hui, Israël a mené une centaine de raids aériens en Syrie. Ces tensions entre Israël et le groupe libanais atteignent leur paroxysme en 2015. Les craintes d'une nouvelle guerre entre Israël et le Hezbollah apparaissent alors, au moment où deux soldats israéliens sont tués suite à une série d'attaques menées par le parti chiite sur les fermes de Chebaa, un territoire contrôlé par Israël mais revendiqué par le Liban. Les deux protagonistes n'ayant aucun intérêt à réitérer une guerre similaire à celle de 2006, les violences finissent par être contenues. Cependant, c'est récemment, au début de l'année 2018, que des événements plus sérieux commencent à être recensés. Selon l'armée israélienne, un drone syrien aurait pénétré dans le Golan israélien, en

**Revue de presse d'Espritsurcouf n° 60**

février. En représailles, Tsahal mène une série d'attaque sur son site de lancement, la base aérienne T4. La défense antiaérienne syrienne réplique et touche un F-16 israélien, qui finit sa course dans la région de Haïfa, en Israël. Les pilotes sont parvenus à s'extirper à temps, mais cet événement rare est un choc pour l'armée israélienne, qui considère sa force aérienne comme presque invincible. Deux mois plus tard, l'armée israélienne attaque la base T4, appelée base aérienne de Tiyas, dans le centre de la Syrie. Ces frappes font au moins 14 morts, dont des Syriens et des Iraniens. A la fin du même mois, des explosions retentissent à Hama, dans le nord du territoire syrien. Selon l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme, des entrepôts de missiles auraient été visés par des frappes. L'offensive n'est pas revendiquée, mais Israël est pointé du doigt, notamment par la Russie. C'est seulement pour les événements du 9 au 10 mai, qu'Israël, fait extrêmement rare, revendique la responsabilité des frappes sur les installations iraniennes. Cette prise de responsabilité officielle ajoute au caractère inédit des frappes de ces derniers jours.

### **Israël et l'Iran, deux ambitions sur un même territoire au lendemain du retrait américain de l'accord sur le nucléaire iranien**

Côté israélien, aux prémices du conflit syrien, les offensives de Tsahal visent avant tout à éviter tout débordement du conflit sur le territoire qu'elle contrôle, tout en frappant sporadiquement le régime syrien, avec qui Tel Aviv est toujours officiellement en guerre. Mais au fur et à mesure des engagements militaires grandissant de l'Iran et du Hezbollah dans le conflit, Israël multiplie les incursions, car l'Etat hébreu refuse toute implantation de ces deux acteurs aux portes de son territoire.

*Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :*

<https://www.lesclesdumoyenorient.com/L-escalade-des-tensions-entre-Israel-et-l-Iran-sur-le-territoire-syrien-au.html>

[Retour au sommaire](#)

### **3 – Amérique latine, Proche-Orient et Jérusalem. Perseverare diabolicum (IRIS, Jean-Jacques Kourliandsky)**

Deux pays d'Amérique latine, le Guatemala et le Paraguay, ont accompagné l'ambassade des États-Unis, délocalisée de Tel-Aviv à Jérusalem. Le Honduras pourrait adopter une décision identique. Avec la Hongrie, la Roumanie, la République tchèque et le Togo, ces deux pays latino-américains ont donné une apparence de légitimité internationale au geste unilatéral de la diplomatie nord-américaine. On comprend les motivations d'États qui en respectant le droit international, ont plus à perdre qu'à gagner. Modestes, ils n'ont de toute manière aucun droit à la parole sur les grands sujets qui divisent la paix et les équilibres du monde. Modestes, ils ont besoin quel qu'en soit le prix de la bienveillance des puissants. Le Guatemala, tout comme le Honduras, ont beaucoup de ressortissants en situation précaire aux États-Unis. Le Paraguay est traditionnellement ouvert au mieux-disant. Comme d'ailleurs les pays d'Amérique centrale. En reconnaissant Taipei comme seul représentant légitime de la Chine, ces derniers bénéficient d'une aide appréciée en provenance de Taïwan. Le parlement d'Asuncion, théâtre d'affrontements politiques, incendié en 2017, avait été financé par la coopération de la Chine nationaliste. Israël a usé des mêmes instruments pour tenter de renverser les amitiés d'un continent ayant basculé côté palestinien. Le président paraguayen s'est rendu à Buenos Aires pour rencontrer Benjamin Netanyahu, en 2017. Ces États sont par ailleurs en sympathie

idéologique avec les autorités actuelles des États-Unis et d'Israël. Ils partagent avec Donald Trump et Benjamin Netanyahu leur hostilité à l'égard de tout ce qui de près ou de loin se définit comme progressiste. Ils s'appuient, quelle que soit l'authenticité de la référence affichée, sur la Bible pour fixer leurs grandes orientations politiques. Donald Trump a fait bénir la nouvelle ambassade des États-Unis à Jérusalem par deux pasteurs pentecôtistes. Le chef d'État actuel du Guatemala, Jimmy Morales, est un prédicateur évangéliste. Jérusalem revêt donc pour l'un comme pour l'autre une dimension qui va bien au-delà de la Cité terrestre. Le calcul ou le choix du cœur fait par les présidents Jimmy Morales du Guatemala et Horacio Cartes du Paraguay rappelle celui qui en 2003 avait été fait par Dominicains, Guatémaltèques, Honduriens et Salvadoriens. Ils avaient accepté de servir de caution internationale à l'expédition punitive de George W. Bush en Irak. Quelques dizaines de soldats centraméricains avaient donc accompagné plusieurs dizaines de milliers de militaires nord-américains en Irak. Le jeu en valait-il la chandelle ? Au vu du statut actuel des résidents de ces pays aux États-Unis, menacé d'expulsion et traité en ce qui concerne le Salvador « de pays de merde » par Donald Trump, la question mérite d'être posée. À l'inverse, les voisins du Guatemala, comme ceux du Paraguay, ont manifestement gardé un prudent silence. Ou ont rappelé de façon discrète leur soutien à la légalité internationale, au respect des engagements accordés en 1993, par Israéliens et Palestiniens. Tous du Brésil au Salvador, en passant par le Chili et l'Uruguay ont considéré qu'ils n'avaient rien à faire dans une querelle dépassant leurs intérêts ou leurs sympathies immédiates. Qui plus est beaucoup ont dans leur population des communautés d'origine juive - en Argentine et en Uruguay -, syro-libanaise - en Argentine, au Brésil, au Pérou -, ou même palestinienne au Chili. Pour autant, en ces temps d'incertitudes alimentées par l'imprévisibilité du président nord-américain, et son agressive politique commerciale et migratoire, toutes les coopérations sont les bienvenues. Benjamin Netanyahu a donc été bien reçu à Bogota, comme à Buenos Aires et Mexico en septembre 2017. La vice-présidente argentine, Gabriella Michetti, s'est rendue en Israël début 2018. Le président panaméen, Juan Carlos Varela, est attendu dans les prochains jours. Les affaires ont donc pris un tour plus dynamique. Des réseaux culturels et universitaires d'accompagnement se sont mis en place afin de pérenniser ces rapports. Les liaisons aériennes directes suspendues en 2001 ont été rétablies en avril 2018.

*Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :*

<http://www.iris-france.org/112726-amerique-latine-proche-orient-et-jerusalem-perseverare-diabolicum/>

[Retour au sommaire](#)

# DÉFENSE

## **1 – Programmation militaire : la commission des affaires étrangères du Sénat consolide la trajectoire financière (Sénat, communiqué de presse)**

Réunie le 16 mai 2018, la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat a modifié le projet de loi de programmation militaire 2019-2025. Christian CAMBON (Les Républicains - Val-de-Marne), président de la commission et rapporteur du projet de loi, a estimé : « *C'est pour l'instant une loi dont j'approuve l'orientation. Maintenant, il faudra l'appliquer. Le Sénat sera là, année après année, pour y veiller* ». La commission a jugé que la remontée en puissance des moyens des armées, après des années d'attrition, était indispensable. Pour autant, le rapport de la commission dévoile avec lucidité les fragilités, les lacunes et les paris de cette programmation dont la majorité des apports se situe après 2022. Les amendements de la commission ont modifié substantiellement le texte pour sécuriser les ressources des armées, renforcer un volet « immobilier » insuffisant bien qu'il soit le cœur de la vie quotidienne des soldats, rendre plus agiles les processus d'acquisition des équipements pour mieux intégrer l'innovation, mieux protéger les droits des pensionnés et victimes de guerre, et renforcer les pouvoirs parlementaires de contrôle de l'exécution de la programmation. La discussion au Sénat du projet de loi de programmation militaire 2019-2025 débutera le mardi 22 mai à 14h30.

[Retour au sommaire](#)

## **2 - Grâce à l'action des Forces armées en Guyane, le nombre de sites d'orpaillage clandestin a chuté de 55% (OPE 360, Laurent Lagneau)**

Fin 2017, les chiffres relatifs à l'orpaillage clandestin en Guyane avaient de quoi être décourageants. Près de 10 ans après le lancement de l'opération Harpie, le nombre de chantiers illégaux avait pratiquement retrouvé le niveau qui était le sien en 2009, avec 623 chantiers actifs. Sachant que certains puits peuvent produire 3 à 4 kg d'or par mois (soit 100.000 euros), cela donne une idée de l'ampleur du pillage. Et c'est sans parler des dommages causés à l'environnement, à cause du rejet dans la nature du mercure utilisé pour amalgamer l'or. Pourtant, depuis le début de l'opération Harpie, les Forces armées en Guyane (FAG) et la Gendarmerie nationale n'ont pas ménagé leurs efforts pour lutter contre ce phénomène, quitte parfois à en payer chèrement le prix. Plusieurs raisons ont pu expliquer cette recrudescence de l'orpaillage clandestin. La situation sécuritaire en Guyane a détourné, en 2017, les militaires de la gendarmerie de la mission Harpie. De même que le passage de l'ouragan Irma dans les Antilles, qui a mobilisé les FAG. À ces deux causes ponctuelles, d'autres raisons, « organiques », ont été avancées. Tout d'abord, il est difficile pour les militaires de tenir le terrain pour éviter le retour des orpailleurs illégaux, venus du Brésil et du Surinam, sur les chantiers démantelés. Ensuite, l'absence de coordination entre les administrations concernées est aussi un frein à la lutte contre l'orpaillage illégal. Enfin, le procureur de la République de Cayenne a souligné le manque de sévérité de la justice à l'endroit des Garimpeiros qu'il faut, selon lui, considérer comme des « délinquants assumés » venus « pour s'enrichir, piller l'or de

Guyane et polluer sa terre. » Quoi qu'il en soit, après les mauvais chiffres de l'année 2017, les FAG et la Gendarmerie ont mis les bouchées doubles depuis janvier. Au premier trimestre, le nombre de sites illégaux d'orpaillage était passé de 623 à 478. Fin avril, il est tombé à 283, ce qui fait une baisse de près de 55%. Au total, 340 moteurs, 228 groupes électrogènes, 84 pirogues, 46 quads, et près de 70 kg de mercure ont été saisis et/ou détruits lors de plusieurs opérations. L'État-major des armées (EMA) explique ces très bons résultats, obtenus à « volume constant en effectif des FAG », par un « effort conséquent de déploiement de nos unités et une présence accrue des administrations dotées de pouvoirs judiciaires ou administratifs de saisies ou destructions » (gendarmerie, douane, police aux frontières). Ainsi, 70% des patrouilles menées par les FAG sont accompagnées « d'agents de l'État assermentés », les 30% restants relevant du recueil de renseignement.

***Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :***

<http://www.opex360.com/2018/05/18/grace-a-laction-forces-armees-guyane-nombre-de-sites-dorpaillage-clandestin-a-chute-de-55/>

[\*Retour au sommaire\*](#)

### **3 - Réforme des retraites : pour une prise en compte des spécificités du régime des pensions militaires (DICOD, [defense.gouv.fr](http://defense.gouv.fr))**

Lundi 14 mai 2018, Florence Parly, ministre des Armées, a reçu à l'hôtel de Brienne Jean-Paul Delevoye, Haut-commissaire à la réforme des retraites. A cette occasion, la ministre a rappelé qu'elle attachait le plus grand prix à la prise en compte des spécificités du régime des pensions militaires dans la réforme à venir. La prochaine réforme des retraites devra prendre en compte la particularité du statut militaire. Et c'est à ce titre que Florence Parly a reçu le 14 mai à l'hôtel de Brienne le Haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye. Cet échange s'est poursuivi par une rencontre entre le Haut-commissaire, le chef d'état-major des Armées, le général François Lecointre, le Délégué général pour l'armement, Joël Barre, le Secrétaire général pour l'administration, Jean-Paul Bodin, le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général Jean-Pierre Bosser, le chef d'état-major de la Marine nationale, l'amiral Christophe Prazuck, le chef d'état-major de l'armée de l'Air, le général André Lanata, et le directeur général de la Gendarmerie nationale, le général Richard Lizurey. A cette occasion, ces derniers ont pu exprimer l'importance des pensions militaires dans la condition militaire et en matière de gestion des ressources humaines.

[\*Retour au sommaire\*](#)



# ÉCONOMIE

## 1 – La commission européenne agit pour protéger les intérêts des entreprises européennes qui investissent en Iran, dans le cadre global du maintien de l’engagement de l’UE envers le plan d’action global commun (commission européenne, communiqué de la représentation en France)

À la suite du feu vert que lui ont donné les dirigeants de l'UE réunis en sommet informel à Sofia, la Commission européenne a pris aujourd'hui des mesures pour protéger les intérêts des entreprises européennes qui investissent en Iran et signifier de nouveau l'engagement de l'Union européenne envers le plan d'action global commun (l'accord sur le nucléaire iranien). Le président de la Commission européenne, M. Jean-Claude **Juncker**, a déclaré à ce sujet: «*À Sofia, nous avons assisté à une démonstration de l'unité européenne. Tant que les Iraniens respecteront leurs engagements, l'Union européenne, évidemment, s'en tiendra à cet accord, dont elle fut un des co-architectes – un accord qui a été unanimement ratifié par le Conseil de sécurité des Nations unies et qui est essentiel pour préserver la paix dans la région et dans le monde. Mais nous devons savoir que les sanctions américaines annoncées ne resteront pas sans effet. Et donc nous avons pour devoir, Commission et Union européenne, de protéger nos entreprises européennes, et notamment les petites et moyennes entreprises.*» Aussi longtemps que l'Iran respectera ses obligations, l'Union européenne maintient totalement son engagement à poursuivre la mise en œuvre, pleine et effective, de l'accord sur le nucléaire iranien. L'annonce faite par les États-Unis de leur retrait de cet accord et leur décision de rétablir les sanctions risquent d'avoir un impact négatif sur les entreprises européennes qui ont investi de bonne foi en Iran depuis sa signature. La levée des sanctions liées au programme nucléaire iranien constitue un volet essentiel du plan d'action global commun. L'Union européenne est déterminée à atténuer l'impact des sanctions américaines sur les entreprises européennes et à prendre des mesures pour préserver le développement des échanges et des relations économiques avec l'Iran qui s'est amorcé avec la levée des sanctions. Cet objectif ne pourra être atteint que par une combinaison de mesures nationales et européennes. L'Union européenne est également résolue à maintenir la coopération essentielle qui existe avec les États-Unis dans de nombreux domaines. Les États-Unis demeurent un partenaire incontournable et un allié. À la suite du soutien unanime marqué par les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'Union européenne lors de leur réunion à Sofia, au soir du 16 mai, en faveur des propositions présentées par le président Jean-Claude **Juncker** et la haute représentante et vice-présidente Federica **Mogherini**, la Commission a aujourd'hui agi à **quatre niveaux**:

1. **Elle a lancé le processus formel d'activation de la loi de blocage**, par une mise à jour de la liste des sanctions américaines contre l'Iran qui relèvent de son champ d'application. Cette législation interdit aux entreprises européennes de se conformer aux effets extraterritoriaux des sanctions américaines, leur ouvre le droit d'être indemnisées de tout dommage découlant de ces sanctions par la personne qui a causé le dommage et annule les effets dans l'Union européenne de toute décision de justice étrangère fondée sur ces sanctions. L'objectif est que cette mesure entre en vigueur avant le 6 août 2018, date à laquelle la première série de sanctions américaines prendra effet.
2. **Elle a lancé le processus formel qui lèvera les obstacles juridiques empêchant la Banque européenne d'investissement (BEI) de décider, dans le cadre de la garantie budgétaire de l'UE, de financer des activités en dehors de l'Union européenne, en Iran.** Cela permettra à la BEI de soutenir les investissements européens en Iran, ce qui

pourrait être utile, en particulier, pour les petites et moyennes entreprises. [Toutes les règles et procédures pertinentes s'appliqueront aux différentes opérations financières.]

*Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :*

[http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-18-3861\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-3861_fr.htm)

[Retour au sommaire](#)

## **2 – Industrie de défense : une inquiétante absence de stratégie (Les 3Echos, Les Arvernes)**

**LE CERCLE/POINT DE VUE - La France ne dispose d'aucune stratégie industrielle de défense. Il est urgent qu'elle se positionne sur un programme d'équipement pour ne pas se laisser étouffer par l'Italie et l'Allemagne.**

La France a-t-elle une politique industrielle de défense ? Le doute est permis, compte tenu d'une série d'évolutions préoccupantes. Dernière en date, au sein de la fusion annoncée Naval Group-Fincantieri, l'industriel italien réclamerait le retrait de la France de certains marchés, sud-américains notamment, afin de se constituer un pré carré. On ne sait encore quelle sera la réaction de la France à cette demande pour le moins impérieuse, mais il est certain qu'elle révèle une conception diamétralement opposée de la stratégie industrielle de défense. Fincantieri, rappelons-le, demeure l'arsenal militaire de l'Etat italien. L'industrie de défense est en effet, c'est peu connu, le coeur de ce qui reste de l'industrie italienne, au moins autant que l'automobile, avec Fincantieri dans le naval et Leonardo (ex-Finmeccanica) dans l'aéronautique et le terrestre. Il n'est donc pas étonnant de voir les gouvernants italiens, de droite, de gauche et sans doute bientôt de l'alliance M5S-Ligue, défendre bec et ongles cette entreprise. La stratégie poursuivie par Rome dans les discussions de fusion avec Naval Group est claire : peser le plus possible dans la nouvelle entité tout en réservant des marchés régionaux à la branche proprement italienne de cette dernière. L'Amérique latine est, dans cette optique, une région intéressante avec de nombreuses marines en demande de nouvelles unités - neuves ou de seconde main - malgré des budgets contraints.

### **Stratégie industrielle d'Etat**

Naval Group (ex-DCNS) pourrait donc faire les frais de ce qu'il convient d'appeler une stratégie industrielle d'Etat, l'entreprise Fincantieri agissant ici à la fois comme son relais et son point d'appui. Cette situation n'est pas sans rappeler un autre errement industriel, celui consécutif à la fusion - au rachat serait plus juste - KMW-Nexter. En acceptant que l'ex-GIAT Industries, responsable d'une bonne partie des matériels de combat terrestres français, passe en partie sous la coupe de la famille Bode-Wegmann, Paris a signé la fin d'une indépendance nationale dans le domaine des blindés. Autre victime potentielle de cette fusion, Renault Trucks Defense, qui coopérait jusque-là avec Nexter pour les châssis des blindés et qui se voit menacé par KMW, son premier concurrent européen. L'absence de logique de filière française a ainsi abouti à l'objectif recherché par Berlin : consacrer l'Allemagne comme le fournisseur préférentiel des blindés en Europe, alors même que les matériels de KMW n'ont, comparativement aux matériels français, pratiquement pas connu d'emploi opérationnel.

*Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :*

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0301685361230-industrie-de-defense-une-inquietante-absence-de-strategie-2177060.php>

[Retour au sommaire](#)

**Revue de presse d'Espritsurcouf n° 60**

### 3 – Finance mondiale : les sévères « considérations » du Pape François (La Tribune, AFP)

**L'argent lui-même est en soi un bon outil**, comme c'est le cas de beaucoup de biens dont dispose l'homme : c'est un moyen mis à la disposition de sa liberté et qui sert à accroître ses possibilités. Toutefois, ce moyen peut facilement se retourner contre l'homme. *De même, la financiarisation du monde des affaires, en permettant aux entreprises d'accéder à l'argent grâce à l'entrée dans le champ de la libre négociation en bourse, est en soi quelque chose de positif. Cependant, ce phénomène est aujourd'hui susceptible d'accentuer une mauvaise financiarisation de l'économie ; il fait en sorte que la richesse virtuelle, principalement concentrée sur des transactions caractérisées par une intention de pure spéculation et sur des transactions à haute fréquence, attire à elle des capitaux en trop grand nombre, les soustrayant ainsi aux circuits vertueux de l'économie réelle.*"

Le Vatican fustige les paradis (fiscaux)

Le Saint-Siège critique longuement les placements offshore. *"La richesse privée accumulée par certaines élites dans des paradis fiscaux a presque égalé la dette publique de leurs pays respectifs"*, déplore-t-il, en estimant qu'un impôt minimum sur les transactions offshore pourrait résoudre en partie le problème de la faim dans le monde.

La **dette publique qui pèse sur les Etats**, souvent générée par *"une gestion maladroite"* du système d'administration, est *"l'un des plus grands obstacles au bon fonctionnement et à la croissance des différentes économies nationales"*. Les signataires préconisent donc *"des politiques de réduction raisonnable et harmonisée"*. Ce traité de la bonne finance explique pourquoi la transparence de l'information économique et financière est cruciale : *"Une bonne santé du système financier exige également l'information la plus complète possible afin que chaque personne puisse protéger, dans la pleine liberté et en toute conscience, ses intérêts : en effet, il est important qu'il sache si son capital est investi à des finalités de spéculation ou non ; ainsi, il saura clairement le degré de risque et l'adéquation du coût des produits financiers auxquels il souscrit par rapport au risque encouru."*

Du pain béni pour les populistes italiens ?

Si le texte, finalisé début janvier, ne fait aucune référence à l'Italie, il sera sans doute lu comme du pain béni par les populistes italiens qui tentent de former le premier gouvernement antisystème dans un pays fondateur de l'Union européenne. Les chefs de file du Mouvement 5 étoiles (M5S, antisystème) et la Ligue (extrême droite), Luigi Di Maio et Matteo Salvini, tentaient jeudi de s'accorder sur un programme commun, qui selon une ébauche comprendrait la demande d'effacer quelque 250 milliards d'euros de dette publique italienne détenus par la Banque centrale européenne. La banque centrale de l'Argentine relève son taux directeur de 40% Mais le timing de cette publication approuvée par le pape François, homme d'Église argentin, né le 17 décembre 1936 à Buenos Aires, évoque donc bien plus l'actualité de la troisième économie d'Amérique du sud en proie à de nouvelles difficultés économiques et financières, après la grande crise de 1998 à 2002. Depuis un mois et demi, faute de confiance dans le peso argentin dans un contexte de forte inflation, on assiste à une course au dollar sur la place financière argentine, et le peso s'est déprécié à près de 19%. Pour freiner la chute de la monnaie, la Banque centrale a relevé le principal taux directeur à 40% pour soutenir le peso, et a vendu pour 10 milliards de dollars de réserves. Le peso argentin s'est finalement ressaisi mardi, laissant espérer une accalmie, d'autant que les investisseurs ont maintenu leur confiance dans les obligations de la Banque centrale qui arrivaient à échéance mardi. Ce jeudi, après que le président argentin, Mauricio Macri a déclaré que la crise du peso était terminée, le Fonds

**Revue de presse d'Espritsurcouf n° 60**

monétaire international (FMI) annonçait en fin d'après-midi qu'il entendait conclure un accord "rapidement" avec l'Argentine, relevant que la situation du pays est très différente d'il y a une vingtaine d'années lors d'une précédente crise. "Le FMI pourrait avancer rapidement et a l'intention d'avancer rapidement", a déclaré Gerry Rice, porte-parole du FMI, jeudi, lors d'une conférence de presse sans toutefois avancer de date dans la mesure où "les détails (de l'accord) sont en discussions" et "les modalités exactes de l'accord restent à discuter".

[\*Retour au sommaire\*](#)